

De : [Accès à l'information - Montérégie](#)
A :
Cc :
Objet : Demande d'accès à l'information n° 200751044 - Courriel réponse
Date : 7 avril 2021 16:48:00
Pièces jointes : [image001.png](#)
[A- Art. 23 et 24 2020.pdf](#)
[A- Art. 53 et 54 2020.pdf](#)
[Avis de recours.pdf](#)

Madame,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 03 mars dernier, concernant un site sis au 121-125, boulevard d'Anjou à Châteauguay (lot 4 050 798)

Les documents suivants sont accessibles :

1. Lettre du 2006-07-12;
2. Courriel du 2006-07-04;
3. Ancienne fiche GTC détruite;
4. Compte rendu téléphonique du 2001-07-11;
5. Rapport d'accident technologique du 1985-09-11;
6. Note d'intervention d'urgence;
7. Rapport d'accident technologique du 1985-09-01.

Vous pouvez télécharger lesdits documents en cliquant sur le lien suivant :
https://environnementqc.sharepoint.com/:f:/s/Accessinformation-DR/EiTr_VhrGo9HjNaso-ZHTLwBUBgPHp9UdeyVOYTIKSasew?e=WtAxmO.

Toutefois, dans certains de ces documents, des renseignements ont été masqués en vertu des articles 23, 24, 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi, vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer par courriel, à l'adresse dr16acces@environnement.gouv.qc.ca, en mentionnant le numéro de votre dossier en objet.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



L'équipe de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels
Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de la Montérégie

201 place Charles-LeMoine, 2^e étage
Longueuil (Québec) J4K 2T5
Téléphone : (450) 928-7607 poste 455
Télécopieur 450) 928-7755
www.environnement.gouv.qc.ca

Le 12 juillet 2006

Articles 53-54 de L.A.D.

N/Réf. : 7610-16-01-0870100

Objet : Terrain contaminé du 121-125 boulevard d'Anjou à Châteauguay

Monsieur,

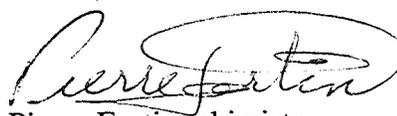
Le 16 juin dernier, vous m'avez téléphoné parce que vous veniez d'apprendre d'un représentant de la ville de Châteauguay que votre propriété situé à l'adresse mentionnée en titre faisait partie de la liste des terrains contaminés inscrite sur le site Internet du Ministère.

Après vérification, j'ai constaté qu'un dossier avait été ouvert à notre direction régionale suite à une plainte d'odeur d'essence signalée le 13 septembre 1985 par l'occupant du 125 boulevard d'Anjou. Cette plainte suivait de deux semaines une autre urgence environnementale survenue à la station service voisine du 127 boulevard d'Anjou où un débordement était survenu lors du remplissage d'une citerne souterraine d'essence. Les pompiers étaient alors intervenus pour arroser ce déversement afin de réduire les risques d'incendie et forcer l'évacuation de l'essence et de l'eau d'arrosage dans les égouts. Cette opération a pu entraîner une certaine dispersion d'eau et d'essence sur votre terrain, favorisant l'infiltration du mélange jusqu'aux drains de fondation qui fut sans doute à l'origine de la plainte d'odeur. Selon le rapport d'Urgence environnement, le propriétaire de la station-service devait s'occuper de faire excaver les sols aux abords de la résidence mais aucune preuve de ces travaux n'a été fournie au Ministère.

...2

Dans ces circonstances, considérant l'absence de résultats d'analyse au dossier démontrant le dépassement des critères B de la *Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés* applicables à un usage résidentiel et compte tenu que l'incident remonte à plus de 20 ans, nous avons décidé de retirer la propriété du 121-125 boulevard d'Anjou de la liste des terrains contaminés du Ministère. Ce retrait sur le site Internet du Ministère est effectif depuis le 10 juillet 2006.

Recevez, Monsieur, nos salutations les meilleures.



Pierre Fortin, chimiste

Analyste

Service industriel

PF/

c.c. M. Jocelyn Boulanger, Service des permis et inspection
Ville de Châteauguay

Fortin, Pierre (R16 - Longueuil)

De: Hébert, Jocelyne
Envoyé: 4 juillet 2006 12:12
À: Fortin, Pierre (R16 - Longueuil)
Objet: RE : Destruction de la fiche GTC # 4613

Bonjour Pierre,

Merci pour les détails.
Je suis d'accord avec ton analyse de la situation.
La fiche GTC #4613 est maintenant supprimée.
Tu pourras avertir ton client que le site Internet sera mis à jour lundi prochain.

Bye, à la prochaine.

Jocelyne Hébert

*Pilote des Systèmes GTC et DSRI
Service des lieux contaminés
Direction des politiques en milieu terrestre
Tel:(418)521-3950 poste 4947*

-----Message d'origine-----

De : Fortin, Pierre (R16 - Longueuil)
Envoyé : 4 juillet 2006 11:33
À : Hébert, Jocelyne
Objet : RE : Destruction de la fiche GTC # 4613

Bonjour Jocelyne,

Je crois que ce terrain n'aurait pas dû être inscrit parce qu'il n'y a aucun résultat d'analyse de sol confirmant la présence d'hydrocarbures à des concentrations >B.
Aucune information ne figure au dossier quant à la restauration des sols. L'inscription au GTC a été faite sur la base d'une plainte d'odeur. De plus, je considère abusif le préjudice causé au nouveau propriétaire simplement sur la base d'une plainte d'odeur d'essence qui a sans doute atteint le drain de fondation de la résidence à cause de l'arrosage fait par les pompiers pour disperser le déversement survenu, il y a maintenant 21 ans, sur le terrain de la station-service voisine. Il y a donc belle lurette que l'essence largement diluée dans l'eau d'arrosage s'est volatilisée ou a été biodégradée.

En conclusion, l'absence de résultat d'analyse de contamination >B dans le sol justifie selon moi la destruction de la fiche # 4613.

-----Message d'origine-----

De : Hébert, Jocelyne
Envoyé : 27 juin 2006 14:46
À : Fortin, Pierre (R16 - Longueuil)
Objet : RE : Destruction de la fiche GTC # 4613

Bonjour Pierre,

Pour l'intervention d'urgence à la station-service, il me semble correct de ne pas avoir inscrit le cas dans GTC (intervention d'urgence réglée probablement en moins de 48H).
Mais, quels sont les critères d'inscription qui te font dire que la fiche n'aurait pas due être inscrite dans GTC? L'annotation de la fiche précise qu'il y a eu contamination du sol et des égouts (2 semaines plus tard) et que des sols contaminés devaient être excavés. L'ont-il été? Est-ce qu'il s'agissait de moins de 15 m³ ? Je manque de détails.

Jocelyne Hébert

*Pilote des Systèmes GTC et DSRI
Service des lieux contaminés*

-----Message d'origine-----

De : Fortin, Pierre (R16 - Longueuil)
Envoyé : 19 juin 2006 17:31
À : Hébert, Jocelyne
Objet : Destruction de la fiche GTC # 4613

Bonjour Jocelyne,

Le propriétaire actuel d'un terrain résidentiel qui veut mettre sa propriété en vente vient de découvrir que celle-ci est inscrite au répertoire des terrains contaminés sur le site internet du Ministère. Après vérification, je constate qu'un dossier industriel et que la fiche GTC # 4613 ont été créés suite à la revue des dossiers d'Urgence environnement. Un débordement d'essence survenu en 1985 lors du remplissage d'un réservoir souterrain d'une station service a fait l'objet d'un appel à Urgence Environnement par le Service d'incendie de la municipalité. Les pompiers ont arrosé le déversement répandu sur l'asphalte pour réduire les risques d'incendie et diriger le tout à l'égout. Mais voilà que deux semaines plus tard, l'occupant du sous-sol de la résidence voisine a formulé une plainte d'odeur à Urgence environnement. Curieusement, aucun dossier n'a été créé pour la station service où avait eu lieu le déversement mais un dossier et un fiche GTC ont été créés pour cette résidence.

D'après les critères d'inscription formulés dans la Note d'instruction no. 03-01 et dans le Guide de l'utilisateur, un tel terrain n'aurait pas dû être inscrit au GTC et je crois qu'il faudrait détruire cette fiche.

Qu'en penses-tu?

Pierre Fortin, chimiste
Direction régionale de l'analyse et de l'expertise
de l'Estrie et de la Montérégie
Ministère du Développement durable,
de l'Environnement et des Parcs
201, place Charles Le-Moyne, 2^e étage,
Longueuil (Québec) J4K 2T5
Téléphone : (450) 928-7607, poste 275
Télécopieur : (450) 928-7625
Courrier électronique : pierre.fortin@mddep.gouv.qc.ca
Site internet : www.mddep.gouv.qc.ca

SYSTÈME DE GESTION DES TERRAINS CONTAMINÉS
FICHE TECHNIQUE

IDENTIFICATION

No fiche GTC : 4613

No lieu : X2005011

Ancien no GTC : 161084

DOSSIER

NOM LÉGAL DU LIEU D'INTERVENTION : Articles 53-54 de L.A.D.

NOM DE LA FICHE GTC : Articles 53-54 de L.A.D.

TYPES DE PROPRIÉTAIRE

SECTEURS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Privé

LOCALISATION

ADRESSE CIVIQUE DU LIEU D'INTERVENTION

ADRESSE

MUNICIPALITÉ

MRC

CODE POSTAL

125, boulevard d'Anjou
Châteauguay (Québec)

Châteauguay

Roussillon

J6J 2R2

LOCALISATION CADASTRALE

LOT

RANG, CONCESSION ...

CADASTRE

65-125

P65

Saint-Joachim-de-Châteauguay, Paroisse de

Saint-Joachim-de-Châteauguay, Paroisse de

CADASTRE DU QUÉBEC

COORDONNÉES

NO MATRICULE :

DEG.DEC.NAD83

LATITUDE :

LONGITUDE :

AUTRES ADRESSES AFFECTÉES PAR LA CONTAMINATION

ADRESSE

MUNICIPALITÉ

CODE POSTAL

CARACTÉRISTIQUES

ÉLÉMENT DÉCLENCHEUR : Remplacement de réservoir souterrains (RPP)

VOLUMES DES SOLS EN M³

	PLAGE B-C	>C	>B (TOTAL)
CONTAMINÉS INITIAUX			
TRAITÉS / EXCAVÉS			
RÉSIDUELS (*)			

SUPERFICIE TOTALE DU TERRAIN EN M² :

SUPERFICIE AFFECTÉE EN M² :

QUALITÉ DES SOLS RÉSIDUELS (*) :

(*) APRÈS RÉHABILITATION

NATURE DES CONTAMINANTS

SOLS

EAU SOUTERRAINE

Hydrocarbures légers*

TYPE DE CONTAMINATION POUR LES SOLS : ORGANIQUE

EAU SOUTERRAINE

PHASE LIBRE Aucune Présente Éliminée

PROGRAMME DE SUIVI Aucun En cours Terminé

EAU SOUT. RÉHABILITÉE

DÉPASSEMENT DES CRITÈRES D'USAGE POUR L'EAU DE SURFACE ET D'ÉGOUT :

DÉPASSEMENT DES CRITÈRES D'USAGE POUR L'EAU DE CONSOMMATION :

DÉPASSEMENT DU SEUIL D'ALERTE SEULEMENT :

SYSTÈME DE GESTION DES TERRAINS CONTAMINÉS
FICHE TECHNIQUE

IDENTIFICATION

No fiche GTC : 4613

No lieu : X2005011

Ancien no GTC : 161084

TRAITEMENT DU DOSSIER

SOUS ENQUÊTE OU EN RECOURS LÉGAL

AVIS DE RESTRICTION
D'UTILISATION

ANNÉE CIVIQUE D'OUVERTURE : 1985

ACCEPTÉ AU PROGRAMME REVI-SOLS

ÉVALUATION DES RISQUES ET
DES IMPACTS

ANNÉE CIVIQUE DE FERMETURE :

ÉTAPES D'AVANCEMENT

CARACTÉRISATION

NON-NÉCESSAIRE

ÉTAPE INITIÉE

ÉTAPE TERMINÉE / ANNÉE

RÉALISATION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION

CONTRÔLE DES OUVRAGES ET SUIVI POST-RÉHABILITATION

TECHNIQUES DE RÉHABILITATION

RESPONSABLES DU DOSSIER

Vanier, Bruno

RÉHABILITATION IN SITU

DERNIÈRE DATE DE SAISIE : 2001-07-18

ANNOTATION DE LA FICHE

Annotation: DEBORDEMENT D'UN RESERVOIR Le 1 septembre 1985, lors du remplissage des réservoirs de la station-service Spur sise au 127, boul. d'Anjou par un camion d'Ultramar, une importante quantité d'essence s'est répandue sur le sol pavé (400 gallons). Les pompiers ont arrosé l'essence qui s'était écoulé en surface sur le terrain voisin partie asphalte et partie gazon de Articles 53-54 de L.A.D. sise au 125, boul. d'Anjou. Des odeurs d'essence ont été perçu dans son sous-sol. Des sols contaminés devaient être excavés.

Élément déclencheur: 400 gallons d'essence s'est répandue sur le sol pavé et chez la voisine d'en face (asphalte et gazon). Il y a eu contamination du sol et des égouts

Nature des contaminants: essence

Propriétaire: réf. 11 juillet 2001

À JOUR AU 11 JUILLET 2001, BV, MC

COMPTE RENDU TÉLÉPHONIQUE

MUNICIPALITÉ : Châteauguay
INTERLOCUTEUR : Réceptionniste
NO. TÉLÉPHONE : 1-450-698-3253
DATE DE L'APPEL : Le 11 juillet 2001 HEURE : 11h30 et 2h40
OBJET : Mise à jour
N/Réf. : P-7610-16-01-0870100

Articles 53-54 de L.A.D.

125 Boulevard d'Anjou
Châteauguay

Informations obtenues :

Nom du propriétaire : Articles 53-54 de L.A.D.
Articles 53-54 de L.A.D.

Nom de l'exploitant : ---

Lot : 65-125 et P65

Cadastre : Saint-Joachim de Châteauguay

Melissa Collin

- Direction régionale de la Montérégie
201, place Charles-Le Moyne, 2^e étage
Longueuil QC J4K 2T5
Téléphone : (450) 928-7607
Télécopieur : (450) 928-7625
- Bureau régional de Bromont
101, rue du Ciel, bur. 1.08
Bromont QC J0E 1L0
Téléphone : (450) 534-5424
Télécopieur : (450) 534-5479
- Bureau régional de Valleyfield
30, avenue du Centenaire, bur. 2.05
Salaberry-de-Valleyfield QC J6S 5X4
Téléphone : (450) 370-3085
Télécopieur : (450) 370-3088



Gouvernement du Québec
 Ministère de l'Environnement
 Direction régionale de Montréal
 5199, rue Sherbrooke Est, bureau 3860
 Montréal, QC H1T 3X9
 Tél.: (514) 253-3333

URGENCE
 ENVIRONNEMENT QUÉBEC

suite 9-1441

Accident technologique

Organisme <i>Station Service</i>	Activité		
Endroit de l'accident? <i>Châteauguay</i>	Date <i>85-09-11</i>	Heure	

Produit en cause <i>Essence</i>		Quantité	Quantité récupérée
CONTAMINATION	Eau		
	Air		
	Sol		
CAUSE DE L'ACCIDENT	Bris <input type="checkbox"/>	Débordement <input checked="" type="checkbox"/>	Négligence <input type="checkbox"/> <i>→ ayant eu lieu il y a 2 semaines</i>
	Accident <input type="checkbox"/>	Manutention <input type="checkbox"/>	Autres _____
ACCIDENT	Terminé <input checked="" type="checkbox"/>	Sous contrôle <input checked="" type="checkbox"/>	
	Continue <input type="checkbox"/>	Aucun contrôle <input type="checkbox"/>	

Signalé par <i>M. Cadotte</i>		
Organisme <i>Service d'incendie ville de Châteauguay</i>	Téléphone <i>698-0421</i>	Date <i>85-09-11</i>

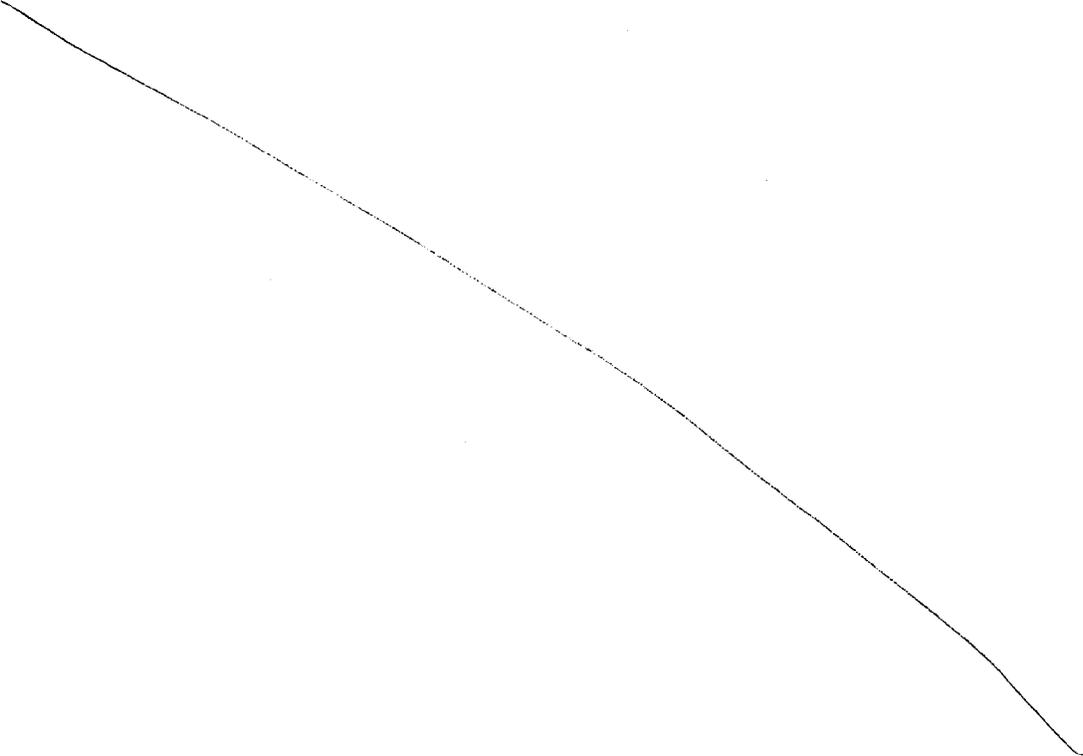
PERSONNES PRÉSENTES SUR LES LIEUX	
Urgence-Environnement-Québec	
Responsable de l'accident	
Responsable de l'intervention <i>M. Cadotte</i>	<i>Service des Incendies de Châteauguay</i>
Autres	

REMARQUES
<i>odeur d'essence provenant de la conduite d'égout et affectant un logement au sous-sol. Il y a eu débordement d'essence à la station service à proximité de la résidence il y a 2 semaines. (Il devrait exister un dossier sur ce cas). ai demandé vérification à l'explorimètre (résultat nul) et ventilation du réseau d'égout. Il n'y a aucune accumulation d'essence dans le réseau. 1/2</i>

COÛTS ESTIMÉS	SIGNATURE <i>[Signature]</i>	DATE <i>85-09-11</i>
---------------	------------------------------	----------------------

2/2

Des vérifications vont être effectuées par le service
des incendies au cours des prochains jours et si le
problème devait persister, ils vont communiquer avec
nous.


A. J. King

À: Jean Thivrien
De: Paul Lefebvre

Objet: Plaintes d'odeurs d'essence dans une résidence

dossier: T- 1441

Articles 53-54 de L.A.D. ^{Articles 53-54 de L.A.D.}
Mme ^{Chateauguay} résidente du Bouv. d'Anjou à proximité
de la Station Service Spar m'a appelé le 13 septembre pour se plaindre
d'odeurs d'essence dans son logement situé au sous-sol d'une maison
à logement dont elle est propriétaire. Comme elle a un enfant
en très bas âge et que les odeurs sont insupportables elle se doit quitter
son logement. Le test d'explosivité est négatif selon les pompiers.

Le 1^{er} septembre, lors du remplissage des citernes de la S.S. par un
camion d'Ultramar, une importante quantité d'essence s'est répandue
en surface. Les pompiers avaient arrosé l'essence qui s'était
écoulée en surface sur le terrain voisin en gazon.

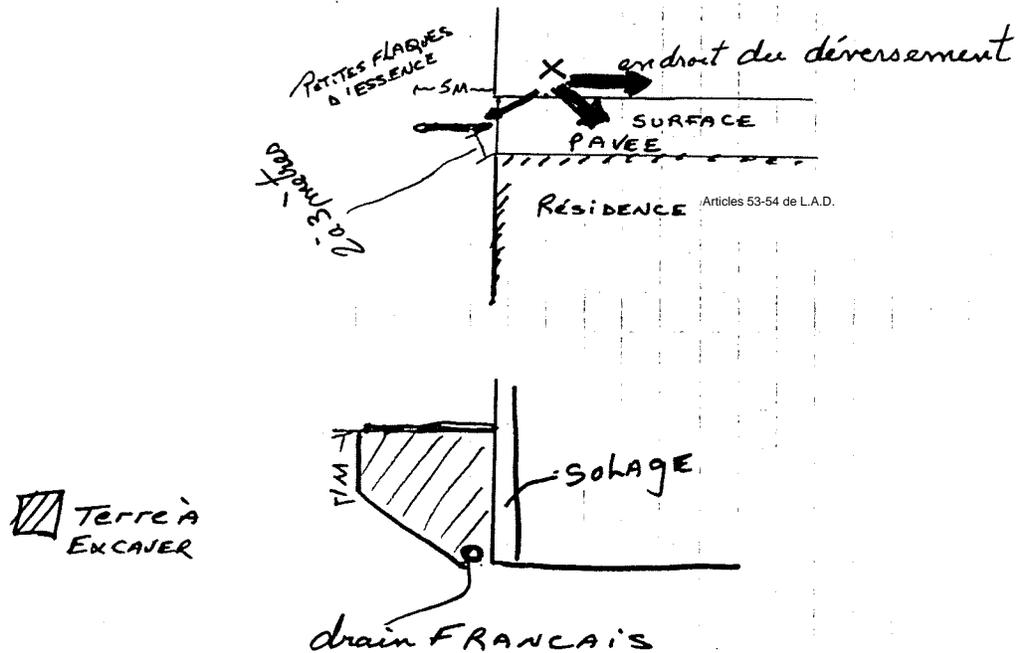
Articles 53-54 de L.A.D. Comme j'étais peu les lieux, j'avais plus rencontré. ^{Articles 53-54 de L.A.D.}

d'Ultramar et je lui avais demandé de nettoyer
la cour asphaltée de ^{Articles 53-54 de L.A.D.} et d'excaver la terre où de l'es-
sence avait coulé. ^{Articles 53-54 de L.A.D.} devrait s'occuper de cela au plus

tard le 3 septembre car les propriétaires des lieux ne se sont pas
présentés. L'excavation n'a pas eu lieu. De plus, les pompiers
qui avaient arrosé le sol ~~avec~~ en terre avant mon arrivée, auraient
doit nouveau arrosé après. Bref, l'essence a été entraîné

par cette eau et par les eaux de pluie jusqu'au drain français et maintenant, il faut excaver la terre située entre les petites flaques et le solage.

J'ai contacté vers 14h. Articles 53-54 de L.A.D. propriétaire de la station service Articles 53-54 de L.A.D. et Articles 53-54 de L.A.D. d'Utramar vers 15h. Articles 53-54 de L.A.D. Articles 53-54 de L.A.D. m'a confirmé qu'il ferait excaver le sol tel que je lui ai demandé soit aujourd'hui ou demain.



[Handwritten signature]

REMYOY

DE *Jean Thériault* X-14411

*gestion de déchets dangereux
M. René Côté*

DATE
1985-09-13.

SUJET
*sol contaminé par des lixiviats
Châteauguay*

MESSAGE

Tu trouveras ci joint un dossier de restauration à effectuer sur les terrains de la sf impliqués et sur une propriété voisine. De faibles odeurs d'essence sont notées dans l'intérieur de l'établissement près sur cette propriété adjacente. Aucune lecture d'indice d'effluents n'est enregistrée.

Jean

RÉPONSE:

DATE

3- 961010

Readi-Memo

ÉMETTEUR RETENIR CETTE COPIE



Gouvernement du Québec
Ministère de l'Environnement
Direction régionale
5199, rue Sherbrook
Montréal, QC H1T
Tél.: (514) 253-3333



DIVISION D'ULTRAMAR CANADA INC.

Articles 53-54 de L.A.D.

ULTRAMAR CANADA INC.
9999 NOTRE-DAME EST
MONTRÉAL, QUÉBEC, H1L 3R5
(514) 351-6061

URGENCE
ENVIRONNEMENT QUÉBEC

T-1441

Accident technologique

Organisme Articles 53-54 de L.A.D.	Activité <i>garage Spar</i>
Endroit de l'accident <i>127 Boulevard d'Anjou Chateauguay</i>	Date <i>1^e 09.85</i>
	Heure <i>19h18</i>

Produit en cause <i>essence.</i>	Quantité <i>~400 gallons</i>	Quantité récupérée <i>~200 gallons</i>	
CONTAMINATION	Eau <i>égouts</i>		
	Air		
	Sol <i>terrain à l'arrière du 125 Boulevard d'Anjou</i>		
CAUSE DE L'ACCIDENT	Bris <input type="checkbox"/>	Débordement <input checked="" type="checkbox"/>	Négligence <input type="checkbox"/>
	Accident <input type="checkbox"/>	Manutention <input type="checkbox"/>	Autres _____
ACCIDENT	Terminé <input checked="" type="checkbox"/>	Sous contrôle <input type="checkbox"/>	
	Continue <input type="checkbox"/>	Aucun contrôle <input type="checkbox"/>	

Signalé par <i>Sergent Henri</i>		
Organisme <i>secrétariat municipal Chateauguay</i>	Téléphone <i>698 1334</i>	Date <i>1.09.85 19h30</i>

PERSONNES PRÉSENTES SUR LES LIEUX	
Urgence-Environnement-Québec <i>Paul Lafleur</i>	
Responsable de l'accident <i>M. Lefebvre Employé de</i>	Articles 53-54 de L.A.D. <i>d'ultram</i>
Responsable de l'intervention <i>Lieutenant Durand, pompiers.</i>	Articles 53-54 de L.A.D.
Autres <i>Articles 53-54 de L.A.D.</i>	Articles 53-54 de L.A.D.

Articles 23-24 de la L.A.D. *(Articles 53-54 de L.A.D.)*

REMARQUES	
<i>Articles 53-54 de L.A.D. d'ultram</i>	Articles 53-54 de L.A.D. <i>, remplis</i>
<i>partie de citerne souterraine camion</i>	Articles 23-24 de la L.A.D. <i>remorque</i>
<i>J'ai fait pomper les trous d'hommes, les plaques. J'ai fait ventiler les égouts plusieurs et laver.</i>	

arr. 20h10 départ 23h39

COÛTS ESTIMÉS

SIGNATURE *Lafleur*

DATE *1^{er} septembre 85*
(Accident naturel verso)